

Numéro fiscal (C):

15041

Référence de l'avis :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

15 77 710 443 498

19 75 4747195 41

AVIS D'IMPÔT 2019

TAXES FONCIÈRES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

M 4E ETAGE GAUCHE 138 RUE DE CRIMEE 75019 PARIS

Numéro de propriétaire : 119 B19348 X

Débiteur(s) légal(aux) :

Numéro de rôle : 221

Date d'établissement : 08/08/2019

Date de mise en recouvrement : 31/08/2019

Vos références

MONTANT À PAYER

Au plus tard le 15/10/2019 830,00 €

Vous devez payer cette somme, soit :

- en ligne sur impots.gouv.fr en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, au plus tard le **01/10/2019**, sur **impots.gouv.fr**, par téléphone ou courriel (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos démarches »).

Pour 2020, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel.

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre messagerie sécurisée sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2020 (sauf cas particuliers visés à l'article R* 196-2 du livre des procédures fiscales). Pour les locaux commerciaux et industriels, vous devez vous rapprocher du centre des impôts fonciers ou de la cellule foncière qui reste compétente en matière de gestion de la taxe foncière (ses coordonnées sont disponibles auprès de votre centre des finances publiques).

Vos démarches 🖙 Sur impots.gouv.fr : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée. ⇒ Par courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service ; 0 810 012 034* - Courrier : CENTRE PRELEVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2 ⇒ Par téléphone : - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous). ⇒ Sur place : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »): Pour obtenir des réponses plus détaillées : • Sur le paiement de votre impôt : SERVICE IMPOTS PARTICULIERS PARIS 19E VILLETTE 17 PCE DE L ARGONNE - 75938 PARIS CEDEX 19 Tél: 01 44 89 76 67 · Sur le montant de votre impôt : CENTRE DES IMPOTS FONCIER PARIS 1 - SECTEUR FONCIER PARIS 19EME ARRDT 6 RUE PAGANINI - 75972 PARIS CEDEX 20 Tél: 01 53 27 44 70 *(Service 0,06 € / min + prix appel - depuis l'étranger renseignez-vous auprès de votre opérateur) Département: 75 VILLE DE PARIS Commune: 119 PARIS 19 Syndicat de Inter Taxe ordures Taxe GEMAPI TF 2019 Taxes Total des Commune Département communalité spéciales ménagères

				communes	communalité	Bopartomorit	spéciales	ménagères	GEMAPI	cotisations
	Taux 2018	13,50	%	%	%	%	0,647 %	6,21 %	%	
	Taux 2019	13,50	%	%	%	%	0,632 %	6,21 %	0,00717 %	
	Adresse	138 RUE	DE	CRIMEE						
	Base ①	3892					3892	3892	3892	
es	Cotisation	525					25	242	0	792
bâties	Cotisation lissée @									102
S	Adresse									
Propriétés	Base ①									
인	Cotisation									
-	Cotisation lissée ®							-		
	Cotisations 2018									
	Cotisations 2019	525					25	242		792
	Variation		%	%	%	%	%	%	%	
		Commune		Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des
ا ق	Taux 2018		%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2019		%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres Non agricoles									
5	Bases terres agricoles									
ės	Cotisations 2018									
<u>rē</u>	Cotisations 2019									
6	Variation		%	%	%	%	%	%	%	
2	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)					Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
ase État							CONSTRUCTORS	Droit proportion	nel:	
lase Collectivité							Droit fixe :			
lepuis 2019, la Ville de Paris se substitue à la commune et au département de Pa						aris. Les	Frais de gestion de la fiscalité directe locale			38
ux 2018 ainsi que les cotisations 2018 de la commune et du département sont donc sionnés dans la colonne «Commune» pour permettre la comparaison avec le taux 2019 et la otisation 2019.							Dégrèvement Habitation principale			00
ionr isati	es taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 8 €							Dégrèvement JA État		
isati s tax	es spéciales comprer xe additionnelle spécie	ale annuelle	lle-de	-France nour	t la taxe additionnelle spéciale annuelle lle-de-France pour 8 €. e versement net de la Ville de Paris au fonds de solidarité de la région lle-de-France 'élève à 197 918 564 €.					
tisati s tax la ta vers	ke additionnelle spécia sement net de la Ville	ale annuelle de Paris au f	lle-de onds	-France pour de solidarité de la		nce	Dégrèvement JA			
tisati s tax la ta vers	ke additionnelle spécia sement net de la Ville	ale annuelle de Paris au f	lle-de onds	e-France pour de solidarité de la		nce	Dégrèvement JA			830

Références administratives : 755 52 024 041 119 119 N X